

Paroles d'allocataires

dans le cadre de l'expérimentation de
l'accompagnement renforcé en Creuse



Actualisation au 08 mars 2024



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**la CREUSE
e Département**



**France
Travail**



Introduction

Le département a souhaité être candidat de l'expérimentation sur l'accompagnement rénové des allocataires du RSA. La candidature a été retenue le 19/12/2022 avec un démarrage effectif des entrées au 07/04/23.

Cet accompagnement repose sur 5 piliers :



Dans le cadre de cette expérimentation, nous vous proposons un recueil « Paroles d'allocataires » suivi par les Conseillers en Insertion Socio-Professionnel (CISP) du département.

Pour rappel les modalités de l'accompagnement se déclinent de façon suivante :

- **Orientation Emploi :**
 - Conseiller France Travail avec délégation possible Mission locale et Cap emploi,
- **Orientation Socio-Professionnel :**
 - Accompagnement global : conseiller France Travail avec une assistante sociale du Conseil Départementale, possibilité de délégation Mission locale et Cap emploi.
 - Accompagnement renforcé : Conseiller en insertion socio-professionnelle avec une assistante sociale du Conseil Départemental Orientation Remobilisation : accompagnement renforcé par le Conseil départemental CISP/AS.
- **Orientation Remobilisation :**
 - Accompagnement renforcé : Conseiller en insertion socio-professionnelle avec une assistante sociale du Conseil Départemental Orientation Remobilisation : accompagnement renforcé par le Conseil départemental CISP/AS.

La différence entre l'accompagnement socio-professionnel et remobilisation par les CISP se situe par la nature de la contractualisation du Contrat d'Engagement Réciproque (CER).



UTAS La Souterraine

Témoignage n°1 :

Mr D. Allocataire RSA depuis 2019. Ancien animateur d'équitation et gérant de centres équestres hors département. Lors de la réunion tripartite d'orientation du RSA le 16/01/2024, monsieur a été orienté vers une assistante sociale en raison de nombreux freins périphériques empêchant son intégration sur le marché du travail. Le 15 janvier 2024 et à la demande de monsieur et d'une travailleuse sociale partenaire, monsieur a été réorienté vers un CISP pour redémarrer une démarche d'insertion professionnelle.

Son accompagnement : Dès la réorientation monsieur a été reçu par le CISP pour un diagnostic. Des freins liés à la santé, au financier, à la famille et à la mobilité sont toujours présents. Par conséquent des démarches de résolution de ces problématiques sont mises en place en collaboration avec une assistante sociale et une travailleuse sociale partenaire. En parallèle le CISP engage des démarches actives avec le bénéficiaire pour clarifier le projet professionnel et cibler les entreprises potentielles à démarcher. Très vite et par l'intermédiaire du réseau des CISP de la creuse, une offre d'emploi en exploitation agricole a été trouvée à une distance raisonnable du domicile du bénéficiaire. Suite à un échange entre le CISP et l'employeur, une visite de l'exploitation s'est faite rapidement. Grâce au passé professionnel de monsieur qui coïncidait très bien avec le poste proposé, une proposition de CDI a été formulée dans la foulée de la visite. Afin de signer définitivement le CDI, la mobilité était à résoudre car monsieur n'a plus le permis depuis 17 ans. Pour ce faire, le CISP a sollicité le partenaire mobilité MAP de la MEF de la souterraine afin de louer une voiturette sans permis pendant les 3 premiers mois de contrat. Après avoir solutionné la disponibilité d'un véhicule et le déblocage de moyens financiers pour aider le bénéficiaire, celui-ci a finalement pu contractualiser la location d'une voiturette et son contrat à durée indéterminée.

Son témoignage : « J'ai été mis en relation avec monsieur Couratier le 16/01/2024 par l'association l'escale suite à l'escalade des difficultés de l'histoire de ma vie. En à peine un mois monsieur Couratier a su cerner mes qualités et mes défauts à fin de m'orienter vers un futur plus propice. Aujourd'hui le 21/02/2024 et après plus de quatre ans au RSA dans le doute et la perte de confiance en moi j'ai une chance extraordinaire d'avoir un CDI dans le domaine qui me plaît. L'envie de retrouver un équilibre ».

Témoignage n°2 :

M. R.S-L a engagé un parcours d'insertion professionnelle en participant aux ateliers du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en 2023 à la MEF de La Souterraine. Monsieur y a identifié le projet professionnel de devenir Conducteur Routier en mobilisant un projet de formation à l'AFPA Egletons de CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR. Les démarches d'inscription à cette formation CTRMP ont été réalisées en août 2023, un suivi de la prescription a été effectué en lien avec l'AFPA en octobre pour un dépôt du dossier complet d'entrée en formation en début novembre 2023.

Accompagnement : Monsieur a travaillé en attendant son entrée en formation sur une mission intérimaire tout en participant à l'information collective AFPA en octobre 2023, puis en début novembre 2023 : il a organisé son hébergement et sa restauration au Centre AFPA Egletons pour toute la durée de sa formation CTRMP en lien avec NP CISP/RSA. Cette formation s'est déroulée à partir de décembre 2023 (prévue jusqu'en avril 2024) : monsieur indique qu'il a obtenu le permis visé en mi-février 2024, il indique qu'il souhaite poursuivre son parcours de formation en 2024, en bénéficiant d'une seconde formation pour obtenir le permis Super Lourd : cette demande a été effectuée en janvier 2024 aux services de formation AFPA Egletons. Monsieur R.S-L est en attente de la décision AFPA... Monsieur R.S-L indique qu'il souhaite poursuivre son parcours de formation car il note régulièrement des offres d'emploi avec le permis Super Lourd qui lui permettront d'accéder à une insertion professionnelle durable et satisfaisante...

Témoignage : « Bonsoir Nathalie je suis entièrement d'accord avec votre résumé de ce témoignage et très heureux d'avoir participé à ce parcours qui jusqu'à présent n'a fait que me pousser en avant pour les démarches à entreprendre et à prendre d'assurance en moi et mes capacités qui jusqu'à présent me faisais doutais Grâce à vous et toutes l'équipe qui mon suivi et aidez à construire ce projet professionnel qui me tenait à cœur même dire ce métier passionnant qui pour moi me semblait inaccessible et devenu réel Je tiens à tous vous remercier d'avoir vu et cru en moi et qui j'espère pourra se finaliser par l'obtention de mon diplôme de chauffeur super lourds que je vise Encore un grand merci à vous tous, en espérant vous rencontrer bientôt. Cordialement, R. PS. »



UTAS Guéret

Témoignage n°1

Mme A a une quarantaine d'année, n'a pas le permis mais souhaite entamer les démarches afin de passer le permis et d'être plus autonome dans les démarches professionnelles et trouver un travail plus facilement. Madame a obtenu son titre ADVF en 2023, a réalisé « amorce de parcours » en 2022. Aujourd'hui elle continue les démarches professionnelles en envoyant des candidatures spontanées dans plusieurs domaines et en participant à des événements emploi.

Son accompagnement renforcé a débuté le 19/12/23. Nous avons un accompagnement hebdomadaire, soit par téléphone/message soit en RDV en présentiel. Nous avons fait connaissance et fait le point sur ma situation, travaillé sur son CV ainsi que la lettre de motivation. Je souhaite participer à des événements emploi afin de faciliter mes démarches pour l'emploi.

Son témoignage « Ma CISP m'a aidé à rectifier mon CV et à réaliser les lettres de motivation. Elle m'accompagne aussi dans les différentes démarches professionnelles comme l'envoi de candidature spontanée et aujourd'hui m'accompagne pour le permis. »

Témoignage n°2

Mme B ne travaille pas depuis quelques années, ses droits au rSa se sont ouverts en 2020. Elle est célibataire et s'occupe seule de ses 3 enfants tous scolarisés. Elle est rentrée dans l'expérimentation en septembre 2023. Elle n'a aucune qualification professionnelle et pas de projets précis si ce n'est celui de travailler dans la petite enfance, le métier d'agent d'entretien ou le métier de fleuriste. Elle a trois enfants, la petite dernière est scolarisée et mange à la cantine, les deux plus grands sont majeurs. Mme B est entourée par ses amies et peut compter sur elles ainsi que sur ses enfants pour la sortie de l'école. Les objectifs sont d'effectuer des stages, actualisation Pole emploi, présence aux RDV et participation aux événements et ateliers.

Son accompagnement : Après la signature du CER le travail a été d'identifier le projet professionnel de Mme B, pour cela une première PMSMP a été effectuée, puis un travail sur les compétences qui en sont ressorties afin d'affiner le projet, il s'avère que Mme B a une appétence pour l'horticulture plus que le métier de fleuriste. Le projet, après une 2eme période de PMSMP

chez une fleuriste est de réaliser une nouvelle PMSMP dans des services de la municipalité pour l'aménagement des jardins et dans les serres. Mme B a également participé aux événements (quincaillerie numérique, portes ouvertes de l'AFPA, visite de TORBEL ...

Son témoignage : « Je suis rentrée en septembre 2023 dans l'expérimentation, pour objectifs je dois venir aux RDV, répondre au téléphone toutes les semaines, faire l'actualisation Pole emploi et faire des stages. Je trouve que le mode d'accompagnement est bien, c'est mieux, quand on a des questions on n'est pas obligés d'attendre plusieurs semaines avant d'avoir le prochain RDV, au moins on peut les poser tout de suite. C'est plus facile l'accompagnement. Pendant ces trois mois j'ai déjà fait un stage chez un fleuriste. Ça aide bien à nous aider, si on veut changer d'orientation, ça aide bien. J'ai beaucoup aimé faire ce stage. »

Témoignage n°3

Madame P s'est retrouvée au rSa depuis son divorce. Son conjoint étant militaire, elle était amenée à déménager souvent et elle a voulu s'occuper de son enfant jusqu'à ses 3 ans. N'ayant eu aucun revenu durant ses 3 ans, après son divorce elle s'est retrouvée sans rien. Madame souhaite réellement trouver un emploi stable, elle a un bon parcours. Elle a passé des entretiens et postulé à plusieurs offres mais elles ont été déclinées.

Accompagnement : Madame est suivie sur la modalité équilibrée qui a débuté le 27 décembre 2023. Nous avons un accompagnement hebdomadaire, par téléphone, mail, message et en présentiel. Nous travaillons principalement sur projet qui est de devenir CIP ou un travail dans le social.

Son témoignage : Madame est allocataire du rSa depuis un peu plus de 2 ans. Elle a eu un entretien en tripartite en moins de 6 mois. Concernant la question de « comment, elle a vécu cet entretien » madame répond « bien » mais pour la question « Avez-vous eu l'impression que les conseillers France travail et du Département vous ont écoutés et pris en compte vos difficultés ? » Madame répond « Alors... Le département, oui. France Travail un peu moins. » Madame a été orientée en socio-pro et est satisfaite et d'accord de cette orientation. Madame P a eu rapidement un rendez-vous avec sa conseillère en insertion socio-professionnelle : « 3 à 4 semaines après » Son accompagnement a débuté, il y a un peu plus de 3 mois. Les objectifs de la contractualisation sont : - Trouver un emploi dans le domaine choisi (le social), madame a postulé pour le département, mais sa candidature a été déclinée. - Postuler à l'offre d'Agent d'Accueil au sein du département - Trouver un contrat de professionnalisation en tant que CIP À la question « Avez-vous un projet professionnel ou un métier souhaité », madame répond « Ah bah oui ! Moi, je veux rentrer au département en tant que CISP ou dans un domaine dans le social ». Quelles démarches avez-vous mises en place avec votre conseiller ? Madame P répond : « Vous m'avez aidée avec les CVs, les lettres de motivations à faire des candidatures, etc. » Qu'est-ce que cet accompagnement vous a apporté ? Mme répond « OH ! Plein de choses ! Une bouffée d'oxygène, vous êtes arrivée à un moment donné où ça a été une bouffée d'oxygène » Madame envisage son futur professionnel au sein du département. Elle trouve que l'accompagnement renforcé est « bien » et que « ça aurait dû être fait avant ». À la question, quels sont les 2 avantages et les 2 inconvénients de cet accompagnement ? Madame dit « Les avantages, c'est que vous vous déplacez et qu'on est régulièrement en contact » et les inconvénients « il n'y en a pas, hormis le fait que quand je postule à des offres, on ne me répond pas ou on ne m'accepte pas ». Il n'y a rien qu'elle souhaite changer pour les prochaines personnes et au niveau de la prise en charge sur une note de 0 à 20 madame dit « 20 ! »



UTAS Bourganeuf

Témoignage n°1 :

Mr a été reçu lors d'un entretien tripartite le 08/08/2023. De ce fait Mr a été reçu pour le 30/08/2024 pour la contractualisation de son CER. Mr a un frein assez important, le problème de la mobilité. Une demande de financement pour le passage de son permis B a été demandée auprès de France Travail celle-ci lui a été accordée.

Mr a également des problèmes financiers un lien avec ASS et fait régulièrement pour essayer de l'accompagner au mieux.

Accompagnement : trouver un emploi dans un supermarché de proximité ou dans une usine.

Son témoignage : « Mme Ecobichon, fait preuve d'un accompagnement plus que parfait, elle a été d'un grand soutien et a su m'accompagner que ce soit sur le plan professionnel et personnel. Elle m'a permis de retrouver un espoir dans le cadre de l'insertion professionnelle avec une création CV et listing des entreprises ainsi que des visites d'entreprise comme : La scierie des gardes à Felletin. Ceci m'a également permis grâce à un accompagnement renforcé de ne pas sombrer dans une détresse psychologique.

Elle s'est toujours montrée présente et disponible en cas de besoins.

Encore Merci à elle »

Témoignage n° 2 :

Mr a été reçu à l'UTAS suite à une information collective le 08/08/2024

Le premier rendez-vous a été effectué en présence de Mme Gouraud CISP"

Mr a un projet de création d'entreprise en tant que Maçon sur le secteur d'Auriat.

Mr a effectué toutes ses démarches pour la création de son entreprise (Numéro Siret Etc..)

Alors d'aujourd'hui l'entreprise est lancée et les premiers chantiers sont en route.

Son témoignage : « Nouvel Arrivant dans la région suite à notre installation en creuse de ma compagne et moi-même et notre fille de un an.

Allocataire du RSA en dilettante, j'ai été surpris de cette réforme du RSA et de ces modalités obscures (Activité obligatoire ? Encadrement renforcé ?)

Fier et conscient de ma chance de vivre en France, je crois en l'état social et pour moi le RSA est en droit sans contrepartie qui permet au plus pauvre d'avoir un minimum pour vivre.

Je trouve la réforme du RSA dangereuse et stigmatisant. Malgré la bienveillance de mes interlocuteurs, j'ai ressentie une pression qui se manifeste et une ferme méfiance de mon projet Professionnel.

J'ai surtout était choqué par la transversalité et de la communication entre les services indépendants. »



UTAS Boussac

Témoignage n°1 :

Monsieur O, une trentaine d'années, est Ukrainien. Il est arrivé en France en 2021. Il est hébergé chez un tiers. Il a le permis mais pas de véhicule. Diplômé dans le domaine de la « banque-assurance », ses expériences professionnelles sont assez variées : responsable de magasin, responsable RH, barman, cuisinier... en Ukraine. Lors du premier CER, monsieur O. a suivi un parcours FLE A1 puis A2 avec FEL à Guéret. Ses difficultés à comprendre le français lors des entretiens était assez importantes. En cours du premier CER, monsieur a trouvé un poste comme plongeur dans un restaurant. Il a signé un CDD de 6 mois, 24h semaine.

L'accompagnement de Mr O, s'est orienté vers trois axes principaux : -La maîtrise de la langue : Mr a arrêté sa formation FLE A2, car il ne s'y retrouvait pas. Le travail pour lui était donc de s'appliquer à parler français le plus possible dans le cadre de son travail et lors des entretiens afin de parfaire ses compétences. Aujourd'hui, le traducteur dont nous ne pouvons pas nous passer lors des premiers entretiens disparaît petit à petit. Nous nous en servons surtout pour traduire les propos de Monsieur qui a encore des difficultés à « oser » parler français. Il s'est inscrit pour prendre des cours de français en ligne à raison de 3h par semaine. -Emploi : se préparer à la possibilité d'avoir à rechercher un emploi à la fin de son CDD : inscription et actualisation France travail, création et remplissage de son profil sur son espace personnel France Travail et de son compte Job 23. Création d'un CV. Réflexion autour de la mobilité : présentation du réseau MAP, du micro crédit (pour éventuellement acheter un véhicule). Monsieur s'est déplacé pendant 4 mois en vélo chaque jour pour faire les 20km qui séparent son lieu de résidence de son lieu de travail. Nous n'avons à aucun moment réussi à obtenir un véhicule via MAP, malgré des appels de sa part chaque semaine. Une solution de covoiturage a pu se mettre en place avec une de ses collègues. L'achat d'un véhicule fait partie des projets à venir. -Administratif : accompagnement en ce qui concerne les démarches : CAF, Pole Emploi, Titre de séjour.... Aujourd'hui, l'employeur affirme vouloir proposer un CDI à Monsieur O. Il est en effet très content de son travail et de son implication. Il le forme comme second de cuisine. Monsieur O. ne touche plus de RSA depuis le mois de décembre. Son accompagnement se terminera à la fin du mois de mars, fin de son second CER.

Son témoignage : « L'accompagnement avec la CISP m'a aidé dans les démarches avec la CAF, avec Pole Emploi. Le rythme des rendez-vous est adapté. Cela a répondu à mes besoins sur cette période. C'est rassurant de savoir qu'on a un référent qui peut répondre à nos interrogations en cas de besoin. Nos temps d'entretien m'ont permis de comprendre comment faire mes déclarations seul. De me préparer au cas où mon contrat se terminait : faire un CV, chercher des offres d'emploi. J'ai aussi compris l'intérêt de reprendre des cours de français. Aujourd'hui je n'attends plus que mon titre de séjour définitif pour faire les démarches d'achat de véhicule et de recherche de logement. »

Témoignage n° 2 :

Madame L a une trentaine d'années. Elle vit seule avec deux enfants à charge dont un non encore scolarisé. Issue de la communauté du voyage, elle est sédentarisée (afin de permettre à ses enfants d'être scolarisés) et propriétaire. Elle a le permis de conduire mais pas de véhicule. Elle a arrêté sa scolarité en CM2 et n'a jamais eu d'activité professionnelle salariée. Elle a toutefois travaillé avec son ex-mari 10 ans sur les marchés. Elle dit avoir des difficultés en lecture, écriture mais fait ses démarches administratives seule ou avec l'aide d'un tiers (et en ligne). Elle ne s'oppose pas à une formation "lire et écrire" mais souhaite attendre que son enfant soit scolarisé. Quant à son projet professionnel, elle évoque la création d'une autoentreprise (vente sur les marchés) mais ce projet reste à valider. Elle comprend l'intérêt de commencer par trouver un travail autre pour permettre de financer son futur projet.

Accompagnement : Lors du premier CER, nous avons travaillé avec madame sur ses compétences. Valoriser ses savoirs et savoir-faire, ses savoir-être. Je l'ai accompagnée pour activer son compte Job 23. Nous y avons rempli son profil et créé un CV. Je lui ai expliqué comment aller chercher des Offres d'Emploi. En début du second CER, le travail autour du projet professionnel a été approfondi. Madame a fini par évoquer le fait qu'aller travailler à l'extérieur était compliqué pour elle. Nous avons donc repris le projet de création d'entreprise, et commencé un travail de réflexion sur la cohérence du projet (l'idée de base : les besoins, les contraintes, les constats..., l'environnement : la réglementation, la localisation, les fournisseurs, les clients, la concurrence, les partenaires..., les moyens à lister : humain, matériel, financiers... . Reste le prévisionnel, le statut, le financement le démarrage). Madame a rendez-vous à la chambre des commerces pour définir son statut et faire les démarches nécessaires à son installation à la fin du mois.

Témoignage : « A ce jour le témoignage de madame est le suivant : "l'accompagnement tel que nous le pratiquons (un contact semaine : une fois par téléphone, une fois en présentiel) est bien car il nous oblige à être rigoureux dans nos démarches. C'est parfois difficile d'être présent aux rendez-vous en présentiel car je n'ai pas de voiture. Ça m'aide à être droite dans tous mes papiers. Ça me permet de m'y retrouver et d'avancer mieux dans mon projet professionnel. Ça me permet de comprendre certaines démarches administratives. Seule je n'aurais pas su gérer »

Témoignage n° 3 :

Monsieur Z, une cinquantaine d'années vit seul et n'a pas d'enfant à charge. Il n'a plus le permis depuis 2014 et n'a pas de moyen de locomotion. Il a un CAP en horticulture et un CAP de chauffeur de car (mais ne veut plus travailler comme chauffeur). Il n'a pas eu d'activité depuis 2015. Il était alors autoentrepreneur dans les espaces verts et le bâtiment (multiservices). Il est bénéficiaire du RSA depuis février 2020 et était accompagné par l'Assistant Social de secteur depuis cette date. Monsieur Z déclare avoir des problèmes de santé freinant sa reprise d'emploi, c'est pour cette raison qu'il a quitté son dernier poste salarié. Il souhaite repasser son permis B. Son projet professionnel serait de recréer une auto entreprise dans le domaine de l'artisanat. Il a pu cours du premier CER démarrer une prise en charge de ces problèmes de santé et a maintenant un suivi médical. Il fait actuellement les démarches pour se tenir informé des différentes actions à mener pour repasser son permis et prépare son projet professionnel.

Accompagnement : En accompagnement sur un parcours « remobilisation » depuis 4 mois, Monsieur a pu prendre conscience de l'intérêt d'avoir un suivi médical. Un bilan CRESLI a été fait, il est aujourd'hui suivi par un médecin. Il a fait une demande de CSS, et créé son compte Ameli. Nous avons lors des entretiens pu travailler sur son profil de compétences, créer un CV, et démarrer une réflexion sur son projet professionnel. Dans un premier temps, nous avons essayé d'envisager une reprise d'activité via un chantier d'insertion. Nous en avons visité un. Après réflexion, Monsieur, de par son caractère, et sa façon d'envisager son retour à l'emploi, refuse le passage par le chantier d'insertion et souhaite uniquement travailler son projet de création d'entreprise. Il est conscient qu'il doit, pour que celui-ci soit viable, repasser le permis. Il a donc entamé des recherches et pris des contacts (préfecture, auto-école) pour se tenir informé des démarches à mettre en place. Dans un second temps, nous avons travaillé sur la cohérence du projet. Monsieur prépare actuellement un dossier sur la base de documents que je lui ai fourni. Afin de finaliser ce dossier, il devra prendre un rendez-vous avec la CCI, pour se renseigner des statuts, des démarches d'installations... Aujourd'hui Monsieur s'investit pleinement dans son retour à l'emploi.

Témoignage : « L'accompagnement par un CISP m'a permis de réussir à me réinvestir, à être rigoureux, et à comprendre mes démarches administratives, tant par rapport à la santé, que pour mon permis de conduire. Je me suis repris en main, je me sens « reboosté » ! J'ai pu faire un bilan de santé et je suis aujourd'hui suivi par un médecin. Le fait d'avoir un contact par semaine m'a permis de me tenir à ce que je dois entreprendre. J'ai repris contact avec la préfecture et des auto-écoles pour mettre en place les démarches pour repasser le permis. J'ai de bons conseils et un bon suivi. Aujourd'hui je me sens prêt à m'investir dans mes démarches de création d'entreprise car je me sens bien accompagné. »



UTAS Auzances

Témoignage n°1 :

Mme X Femme, 27 ans, célibataire, Auzances. Niveau bac professionnel vente en jardinerie (orientation subie par manque de place). A travaillé régulièrement comme aide à domicile en CESU. A vécu 3 décès en cascade de personnes accompagnées d'où licenciement puis RSA.. Problème de santé, surpoids, dépression.

Accompagnement : - Travail sur le deuil et sur l'estime de soi qui s'est conclu par l'écriture d'un texte sur ce qu'elle a apporté aux personnes qu'elle a accompagnées - Apprendre à poser des limites (des clés pour comprendre et se sentir mieux au travail et dans son contexte familial) - Découvrir ses forces/qualités - Recherche formation ambulancière, ADVF, aide-soignante - Prise de contact EHPAD , IME pour stages. - Analyse du secteur IME/APAJH/ESAT en creuse - Inscription formation ADVF à Aubusson pour répondre au double besoin de relations sociales et de certification. Excellents résultats. Actuellement en stage. - Echanges réguliers /appréciation/suivi des cours/recherches stages - Prendre conscience de son potentiel pour aller plus loin vers le métier d'aide-soignante - Améliorer son orthographe (exercices à distance distinguer passe composé/imparfait)

Témoignage : « Je me suis retrouvée dans une situation difficile du jour au lendemain, mon moral n'était pas très bon et je suis tombée dans une solitude profonde. Madame BOURLET m'aide beaucoup depuis quelques mois, elle m'aide à sortir de ma solitude. Nous avons travaillé sur la confiance en soi, sur le savoir dire non, savoir poser des limites au travail ce que je ne sais pas faire et qui m'a beaucoup porté préjudice durant ces 2 dernières années. Mon projet personnel étant de travailler auprès des personnes âgées, je suis actuellement en formation ADVF pour obtenir une certification de mes connaissances et savoir-faire. Madame BOURLET m'a inscrite à cette formation qui m'a permis de retrouver du lien social et qui m'apporte beaucoup. Je me sens mieux, je retrouve ma joie de vivre. J'ai un très bon suivi de sa part et je la remercie fortement. J'aimerais dans les années à venir passer le diplôme d'aide-soignante, projet dans lequel Madame BOURLET m'encourage fortement. »

Témoignage n°2 :

Mme V Femme, 27 ans, mère célibataire, 1 enfant de 2 ans et demi trouble du spectre autistique, BEPA productions animales. Contexte personnel très complexe, isolement social, communication difficile, ne connaît pas ses compétences. Appartement sans chauffage fonctionnel, garde d'enfant empêchant toute activité. Début présence RSA 01/02/2023 Accompagnement d'août 2023 à décembre 2023 (déménagement à argenton/creuse).

Accompagnement : - Obtention ordinateur via co'ordi - Travail sur qualités/forces/écriture expériences positives de vie - Réflexion sur perception du travail en utilisant le photo langage - Co-Ecriture des Réalisations probantes (circonstances, enjeu du travail, ce que j'ai fait/résultats/mes compétences sous la forme Je suis capable de...) - Inscription JOB23 (CV), réalisation CV - Montage dossier recherche logement sur Argenton - Visite médiathèque/office tourisme Auzances pour favoriser lien mère-enfant - Travail à distance sur Excel - Enquête métiers ambulancière, agent fabrication.

Témoignage : « je vous fais donc ici le mot sur mon accompagnement J'ai été accompagnée par Mme bourlet pendant 5 mois, nous avons travaillé ensemble le travail sur moi-même: qualités, défauts... Elle m'a aidé également sur les outils informatiques, m'as appris à réaliser des tableaux... J'ai appris à bien détailler mes expériences, mes passions. J'ai appris à utiliser des réalisations probantes et un tableau budgétaire sur excel. C'est 5 mois m'auront permis également d'être moins renfermé sur moi-même, à mieux me tenir et sourire pour paraître moins froide. Cela a été 5 mois très agréable et enrichissant. Suite à ce parcours je vais rechercher un emploi dans des activités plutôt masculines.

